ANNEXE 1 CONSULTATION PGRI TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET CO	ANNEXE 1	CONSULTATION PGRI	TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET CON
--	----------	-------------------	--

				DECISION		
COMUNE	DATE DE DELIBERATIO N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NATURE DE LA PRESENTAITON DU PGRI FAITE EN CONSEIL MUNICIPAL	TEXTE DE LA DECISION	VOTE	DEBAT (DELIBERATIONS) nota: les textes en italiques sont des copies de PV de CM
COMM COMM SAINT AMARIN	15-juin-2021	33	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
COMM COMM THANN CERNAY	26-juin-2021	7	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	intervention de M. ROGER: il indique avoir une difficulté à proposer ce vote à son Conseil municipal car l'étude du dossier global est fastidieuse et qu'une opposition par principe n'est pas censée intevention de M. HAMMALI:Par conséquent, dans l'application de ce nouveau documentla vallée de la Doller et la vallée de la thur auraient de grandes difficultés à exister et finalementon se trouve avoir des ouvrages tels que digues existantes qui vont créer encore plus de diffultés dans l'application que s'il n'y avait pas de digues! Il fustige " les incohérences et la volonté de l'Etat de se décharger d'une responsabilité qui est la sienne Cela est tout simplemnt inacceptable et on ne peut tolérer un tel document sur une démarche aussi engageante Il engage les collectivités à voter cette délibération et marquer ce refus" Le Président indique que les limites de constructions sont déjà bien réduites avec le SCOT et le SRADDET et que si l'on rajoute ces conditions supplémentaires, aucune construction environnante ne sera plus possible. M. GERBER souligne que le PGRI a été analysé de fond en comble par " Rivieères de Haute Alsace " qui est la fédération de tous les syndicats de rivières du Haut- Rhin et qu'il fait d'ailleurs référence dans toute la France. M. STOECKEL rejoint l'argumentaire de M. GUERBERLa validation du PPRi contraignant avait déjà été étabi et ce PGRI rajouterait des contraintes supplémentaires. M. HAMMALI souhaite éclaircir ces propos vis-à-vis de la Presse en leur précisant que le débat ne porte pas sur une non-constuctibilité ou autre, simplement sur le fait que la production d'un document, le PGRI sur lequel la majorité des élus n'est pas favorable, il n'y a donc pas sujet à polémique. Nota TET: Cette intervention de M. HAMMALI est surprenante. Que faut-il comprendre?
ASPACH LE BAS		PV pas sur le site				
ASPACH MICHELBACH	29-juin-2021	6	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
BITSCHWILLER LES THANN	30-juin-2021	8	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
BOURBACH LE BAS	5-juin-2021	11	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
BOURBACH LE HAUT	<u> </u>	rien sur le site				
CERNAY	25-juin-2021	10	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	unique intervention: Christophe Meyer se demande si l'éventuel avis négatif du Conseil municipal de Cernay au projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation aura un impact. Jérôme Hammali en est persuadé sour réserve, concède-t-il, que la plupart des collectivités concernées adoptent la même position ce qui, selon les informations dont il dispose, est le cas.

ANNEXE 1

CONSULTATION PGRI

TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET COMCOM

			T	DECISION		
	DATE DE	POINT DE	NATURE DE LA PRESENTAITON DU	DECISION		DEBAT (DELIBERATIONS)
COMUNE	DELIBERATIO N	L'ORDRE DU JOUR	PGRI FAITE EN CONSEIL MUNICIPAL	TEXTE DE LA DECISION	VOTE	nota: les textes en italiques sont des copies de PV de CM
FELLERING	11-juin-2021	10	Présentation par la Maire des différentes attributions (DREL,Agence de l'eau, RHA). Elle précise bien: "Pour y comprendre quelque chose il faut s'appuyer sur des documents de "vulgarisation" et notammentsur l'analyse technique porposée par Rivières de Haute Alsace. Et de dérouler ensuite toute l'argumentation de RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité, sans réserves, malgré les réserves reprises dans le CR de CM, ci- contre	Monsieur Erik FISCHERrapelle que le syndicat des rrivières (rattaché à la CEA) est une structure particulière. Nota de TET: Non RHA n'est pas rattaché à la CEA, il s'agit d'un synidcat de communes. C'est le service technique compétent qui a rejoint RHA et non l'inverse. Madame Esther SZTAINERT estime que c'est tout de même très difficile de prendre une décision sur une thématique par définition très compliquée alors que la grande majorité des cittoyens, dont les membres du consiel municipal, ne sont pas des spécialistes dans ce domaine. Le delai est très court alors que la décision peut avoir une conséquence certaine. Monsieur Franck SCHUBERT explique que les phénomènes de crues sont de plus en plus fréquents et ne cesseront d'augmenter avec les année set qu'il est important de prendre une décision appropriée à la situation actuelle et future. Monsieur Erick FISCHER précise que le barrage de Kruth Wildenstein a justement été créé pour retenir les eaux des crues Un nouvel évacuateur de crues est actuellement en cours de réfleion afin de contenir les crues ditees millénaires. Nota de TET: Cette information n'est pas exacte. Le PPRI de 2003 précise textuellement que le barrage ne portège pas contre toutes les crues.
GEISHOUSE	25-juin-2021	4	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
HUSSEREN WESSERLING	14-juin-2021	5	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
KRUTH	5-juil2021	3	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
LEIMBACH	4-juin-2021	DEL2021-17	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
M00SH	14-juin-2021	3	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
MALMERSPACH		pas de site internet				
MOLLAU		site fermé au public				
RAMERSMATT	21-mai-2021	7	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
RANSPACH	8-juin-2021	11	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
RODEREN	20-mai-2021	4	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Mme TSCHIRHART demande si sur le ban dcommunal des constructions sont concernées par ces zones. Christophe KIPPELEN repond que dans la commune de RODEREN aucune habitation est situé en zone arrière digue.
SAINT AMARIN		PV pas sur le site				
SCHWEIGHOUSE- THANN	3-juin-2021		reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
STEINBACH	29-juin-2021	11	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	13 voix pour 2 abstentions	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
STORKENSOHN	31/06/2021	3	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout

ANNEXE 1 CONSULTATION PGRI TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET COMCOM

	AININEXE 1	1	•	CONSULTATION PG	1	TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COIVINIONES ET COIVICOIVI
				DECISION		
COMUNE	DATE DE DELIBERATIO N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NATURE DE LA PRESENTAITON DU PGRI FAITE EN CONSEIL MUNICIPAL	TEXTE DE LA DECISION	VOTE	DEBAT (DELIBERATIONS) nota: les textes en italiques sont des copies de PV de CM
THANN	28-juin-2021	2b	la présentation est allée un peu plus loin que lasimple reprise du texte de RHA mais reprend toute l'argumentation de RHA avec des extraits " copie-coller" Le SCOTa été très contraignant, le PLUl'a été aussi. Nous pouvons nous adresser à Rivières de haute ALsace qui est très compétente et nous appuyer sur leur travail	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Intervention de M. CHOLAYLes habitants des collectifs de la rue des pelerins m'avaient sollicité pour organiser un rendez-vouscar les caves et les garages pouvaient être inondés à chaque crue de la ThurMaleurueusement cette demande n'avait pas pu aboutir. Ils ont réitéré leur demande après les dernières crues et Monsieur CARDI s'est rendu sur place. Monsieur Cardi a noté qu'il fallait remonter en maçonnerie le niveau de la digue en aval du pont du BungertLa vidééo tournée lors des dernières crues monte quele niveau actuel de la digue est insuffisant et ne permet pas de faire obstacle à l'eau Monsieur le Maire. : Je vous rejoins bien entendu M. CHOLAY Madame KEMPF: Il faut également savoir que des bâtiments (NDLR ceux de la rue des Pelerins) ont été construits sur une zone inondable Madame Torrent: Il faut se rappeler que ls proporétaires en bord de rivière sont propriétaires jusqu'au milieur de la rivière. Il leur incombe de procéder à l'entretien notamment au niveau des murets de protection. Monsieur C. SCHNEBELEN: l'aimerais souligner des deux raisons principales qui nous motivent à soutenir cette délibération. la première, Il est absurde de mettre en place un système qui finalement ne fait plus de distinction entre un système où il y a des digues et où il n'y a pas de digues. Deuxièmement, on nous présente un système où potentiellement on ne peut plsu construire sur plusieurs centainesd e mètres à distance de la rivière avec une ville comme Thann qui est enclavée dans la vallée, je vous laisse imaginer.
UFFHOLTZ	14-juin-2021	non disponible sur le site de la commune. C'est le seul PV qui manque.				
VIEUX-THANN	23-juin-2021	6	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
WATTWILLER	31-mai-2021	4	à un PPRI.	reprise in extenso du texte	unanimité	Interventions de Messieurs Mathieu SPINNER et Mathieu SCHOFFFEL « Lors d'une réunion, nous avons été alertés par le syndicat sur ce sujet. L'ensemble des communes sont sollicitées pour s'opposer au projet de PGRI actuel ». Intervention de M. Raphaël SCHELLENBERGER « Il s'agit d'un sujet technique mais passionnant. Je tiens à saluer personnellement le rédacteur de ce projet de délibération, Georges Walter. Ce collaborateur du Conseil départemental du Haut-Rhin qui a beaucoup œuvré pour que nous soyons à la pointe sur cette thématique stratégique. La volonté de passage en force de l'Etat sur cette question n'est pas acceptable. Précisions que tout à côté de chez nous, le PPRi de la Doller a été attaqué et annulé. La zone d'activité se voyait en l'espèce entamée de la moitié de sa surface, sans fondement. On peut ne pas désespérer d'avoir raison un jour, notamment en ce qui concerne les seuils qui sont entretenus d'une manière remarquable par les syndicats en charge. Cette question a été abordée à l'AN, et elle a été l'occasion de mettre en minorité le gouvernement » Nota TET: Le PPRi Doler a été validé par le préfet le 30 avril 2014
WILDENSTEIN		PV non disponible				
WILLER SUR THUR	30-juin-2021	sur le site 1	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	18 voix pour 1 abstention	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout